DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200307-20260605-2026_019-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAOUENNEC- LANVEZEAC

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de Convocation 28/05/2026

Date d'Affichage 28/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin,
à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain LAHOUSSINE, Maire.

Présents : M. LAHOUSSINE, Mme LE PERF, M. LE CAËR, Mme MEUDIC, Mme RIVOALEN, Mme MARCHET, Mme PELLE,, M. NGUYEN, Mme ENGEL, M. LE BONNIEC, Mme LYPHOUT, M. LE BAIL.

Absents représentés : M. PARIGI a donné procuration à LAHOUSSINE, M. LE CAROU a donné procuration à Mme LE PERF, M. DANIEL a donné procuration à M. LE CAER.

Absents non représentés :

Mme MEUDIC a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales 2026

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux *(en attente de la nouvelle instruction)* ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du ... indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200307-20260605-2026_019-DE

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Josiane RIVOALEN, Sylvie LE PERF, Audrey LYPHOUT et Nicolas LE BAIL.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :
- Anne-Christine PELLE née MANABRE
- Christophe NGUYEN
- Audrey LYPHOUT née MARTINET

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :
- Mme Anne-Christine PELLE née MANABRE 15 voix
- M. Christophe NGUYEN 15 voix
- Mme Audrey LYPHOUT née MARTINET 15 voix

M. ou Mme Anne-Christine PELLE (née MANABRE), Christophe NGUYEN et Audrey LYPHOUT (née MARTINET) ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés(es) élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :
- Sylvie MARCHET née OMNES
- Yvan LE CAROU
- Aurélie ENGEL

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200307-20260605-2026_019-DE

Ont obtenu :

- Mme Sylvie MARCHET née OMNES 15 voix
- M. Yvan LE CAROU 15 voix
- Aurélie ENGEL 15 voix

M. ou Mme Sylvie MARCHET (née OMNES), M. Yvan LE CAROU et Mme Aurélie ENGEL ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés(es) élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Le procès-verbal est arrêté et signé par les membres du bureau à CAOUENNEC-LANVEZEAC, le 05 juin 2026 à 19 heures 45 Minutes.

La secrétaire de séance,
Delphine MEUDIC

MAIRIE DE CAOUENNEC LANVEZEAC 22300

Le Maire,
Alain LAHOUSSINE